

Image not found or type unknown



Reconduction de bail d'un an

Par **middas78**, le **09/05/2014** à **20:31**

Mon bail arrive à expiration fin juillet. Mon propriétaire rentre de l'étranger et veut récupérer le logement le 1 ère août 2015.il me propose un bail d'un an.Est ce légal? Est ce que je suis soumis toujours au préavis de 3 mois au cas où je trouve un autre logement. Merci pour votre aide